



Séance d'information :

**ACCOMPAGNEMENT DANS LA PRATIQUE DE L'APICULTURE, L'ELEVAGE DES
CHAMPIGNONS COMESTIBLES ET LA DOMESTICATION DES CHENILLES
COMESTIBLES DANS QUELQUES GROUPEMENTS PRIORITAIRES DE LA ZONE
D'INTERVENTION DU PIREDD_MO**

07/09/2021

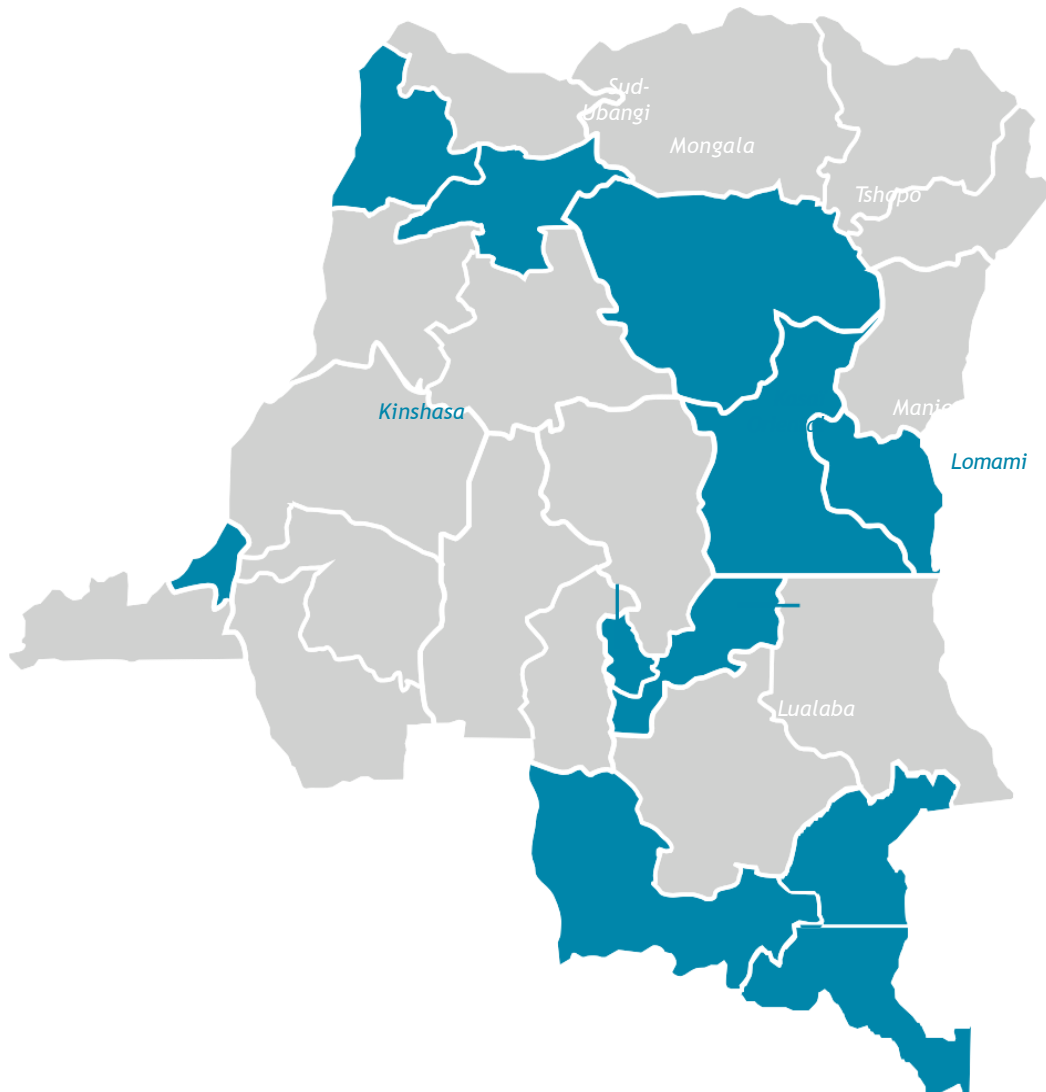


Agenda de la séance

1. Enabel en RDC
2. Contexte, objectifs de l'AP et Présentation du PIREDD-MO
3. Critères de recevabilité du demandeur
4. Recevabilité de l'action
5. Evaluation et Sélection des demandes
6. Calendrier indicatif
7. Documents à préparer
8. Questions et réponses



1. Enabel en RDC



PRÉSENCE GÉOGRAPHIQUE

Des contraintes spécifiques au territoire

80 fois la superficie de la Belgique : enclavement très marqué des zones d'intervention et des synergies inter-programmes parfois complexes vu les distances.

Une distribution géographique tenant compte des potentialités agricoles et minières.

Des modalités d'intervention adaptées

Décentralisation de la gestion du programme de coopération, au bénéfice direct des populations, présence permanente sur le terrain.

Coordonnations provinciales bénéficiant d'une délégation

de pouvoir et de représentation (Kasai- Oriental & Tshopo) Adaptation des approches intersectorielles au contexte de fragilité

Des perspectives innovantes

Focus sur les espaces locaux dans lesquels notre zone de contrôle et d'influence est plus importante
Ciblage des provinces de l'est pour les niches visant réhabilitation avec prise de risque mesurée.
Formulation d'une stratégie de développement économique et territorial intégré, PPP, digitalisation.

Acronyme	Intitulé de l'intervention	Localisation	Fin projet	Budget	% Exécution au 31/12
Programme Bilatéraux					
EDU-MOSU	Programme d'Appui à l'enseignement technique et à la formation professionnelle dans les districts de la Mongala et du Gemena Sud Ubangi en Equateur		05-06-23	€ 14.300.000	73,45%
EDUKAT	Appui à l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle au Katanga	Lubumbashi	16-06-23	€ 14.700.000	59,57%
EDUKOR	Programme de Soutien au Secteur de l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle (ETFP) dans le Bassin Mbuji-Mayi d'Emploi de Mbuji Mayi		05-06-23	€ 13.000.000	67,51%
EDUT	Programme d'Appui à l'Enseignement Technique et à la Formation Professionnelle à Kisangani et dans le District de la Tshopo	Kisangani	02-12-23	€ 16.000.000	68,89%
PADP	Projet d'Appui aux Divisions Provinciales du secteur santé	Kin Kis Gma Kik	21-06-23	€ 18.500.000	73,85%
PANC	Projet d'Appui au Niveau Central du secteur santé	Kinshasa	21-06-23	€ 7.500.000	67,85%
PLVS	Programme d'appui à la lutte contre les violences sexuelles	Kisangani	21-06-23	€ 5.000.000	69,80%
TRYPANO	Programme d'Elimination de la Trypanosomiase humaine africaine en RDC	Kinshasa	30-06-22	€ 2.912.262	52,04
PEE	Programme d'études et d'expertises	Kinshasa	18-06-23	€ 10.234.196	60,66%
PRECOB	Programme de renforcement des capacités organisationnelles par l'octroi de bourses	Kinshasa	16-06-23	€ 14.265.064	45,61%
PRELUB	Renforcement du réseau électrique de la ville de Lubumbashi	Lubumbashi	16-06-23	€ 14.000.000	35,40%
PRODAT	Programme de Développement Agricole dans le district de la Tshopo	Kisangani	05-06-23	€ 15.000.000	68,27%
PRODAKOR	Programme de Développement Agricole dans la Province du Kasai Oriental & Lomami	Mbuji-Mayi- Ngandajika	01-07-21	€ 19.500.000	62,77%
PRODET	Programme de Désenclavement dans le District de la Tshopo	Kisangani	04-11-21	€ 17.000.000	73,96%
PRODEKOR	Programme de Désenclavement dans la Province du Kasai Oriental	Mbuji-Mayi- Ngandajika	01-07-21	€ 18.500.000	100,00%
EAU Kindu	Programme d'extension et de consolidation de la gestion des systèmes d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement dans la ville de Kindu	Kindu	14-12-22	€ 6.500.000	64,28%
Eau Sud Kivu	Programme d'extension et de consolidation de la gestion des systèmes d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement dans le Sud-Kivu	Bukavu	14-12-21	€ 2.350.000	65,35%
EAU Mbuji Mayi	Programme d'extension et de consolidation de la gestion des systèmes d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement dans la ville de Mbuji-Mayi	Mbuji-Mayi	15-12-22	€ 7.150.000	63,94%
KIN EMPLOI	Programme d'appui au Développement de l'employabilité et de l'entrepreneuriat à Kinshasa	Kinshasa	31-07-25	€ 10.000.000	1,00%
				€ 226.411.522	

PORTEFEUILLE

- Programme de transition en cours ;
- 19 programmes en cours d'exécution sur financement belge ;

PORTEFEUILLE TIERS

- 2 programmes sur financement tiers.



Acronyme	Intitulé de l'intervention	Localisation	Fin projet	Budget	% Exécution au 31/12
Programmes Partenariats global RDC					
PIREDD-MO	Projet intégré de réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts dans la province de la Mongala	Lisala - Bumba	19-07-23	\$ 12.000.000	62,05%
COVID/ST JOSEPH	Programme de Renforcement de l'hôpital général de référence Saint Joseph	Kinshasa	10-05-22	€ 4.685.981	52,74%
			\$ 12,000,000	€ 4.685.981	

- 2 Programmes en cours d'exécution ;
- 1 programme dans la province de la Mongala (12 M\$) : Fond REDD+ ;
- 1 programmes santé : Appui à L'hôpital Saint Joseph.



2. Contexte, objectifs de l'AP et Présentation du PIREDD-MO

DONNÉES- CLÉS

Financement : FONAREDD

Localisation : Province de la MONGALA
Territoires de BONGANDANGA, BUMBA et LISALA

Lancement officiel : Mars 2020

Durée : 48 mois opérationnels soit 4 ans

Budget : 12.000.000 USD



Objectifs

Objectif Global

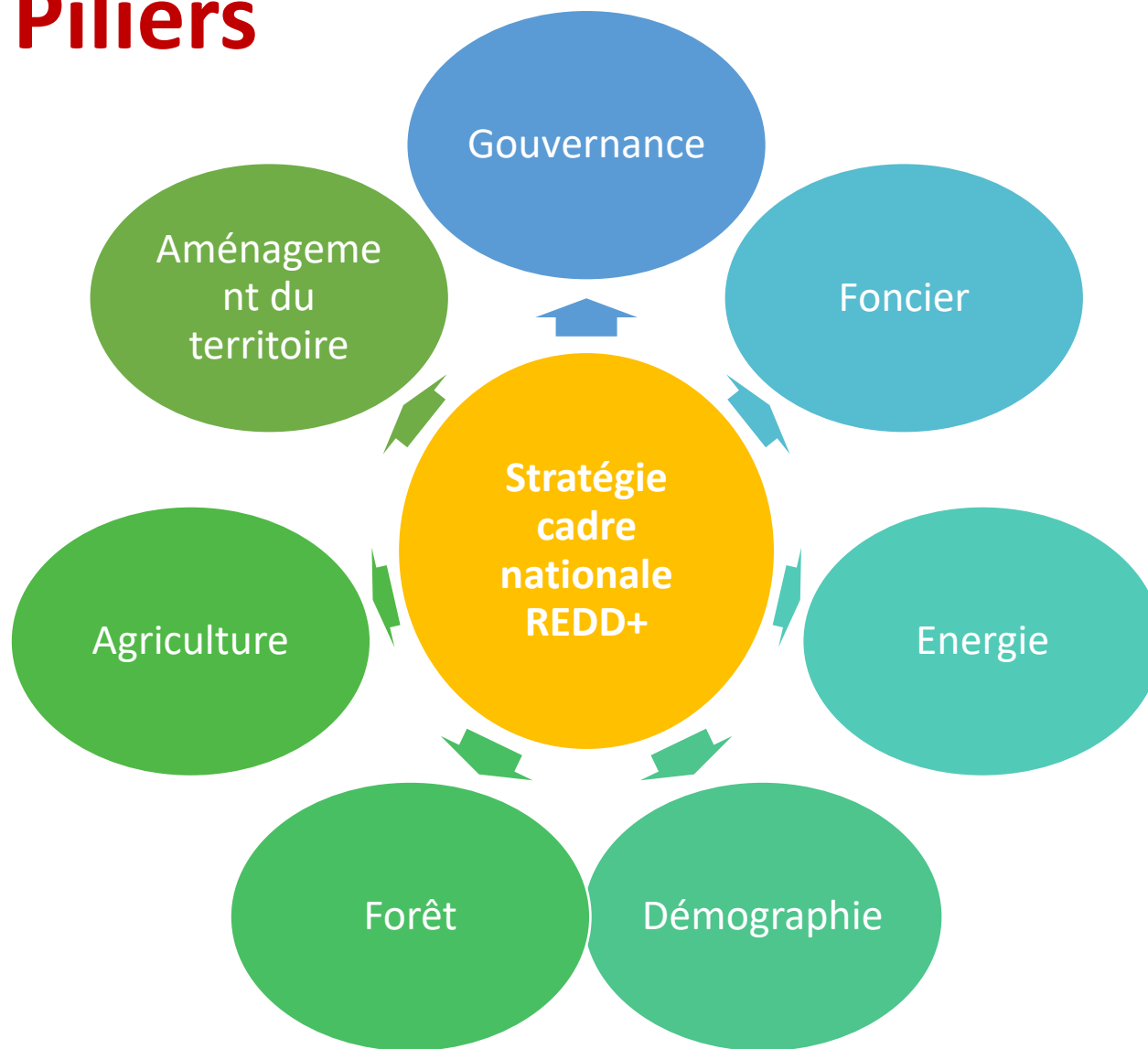
La déforestation et la dégradation forestière sont réduites.

Objectif spécifique

Réduire l'impact des activités humaines et des dynamiques démographiques existantes sur les forêts dans les zones ciblées et améliorer la gouvernance des ressources naturelles (forêts et terres) dans les zones ciblées.



La Stratégie Nationale cadre REDD+ s'appuie sur 7 Piliers





Résultats

Résultat 1 : Les habitants des zones ciblées sont conscientisés sur les problématiques liées aux enjeux de gestion durable des espaces forestiers

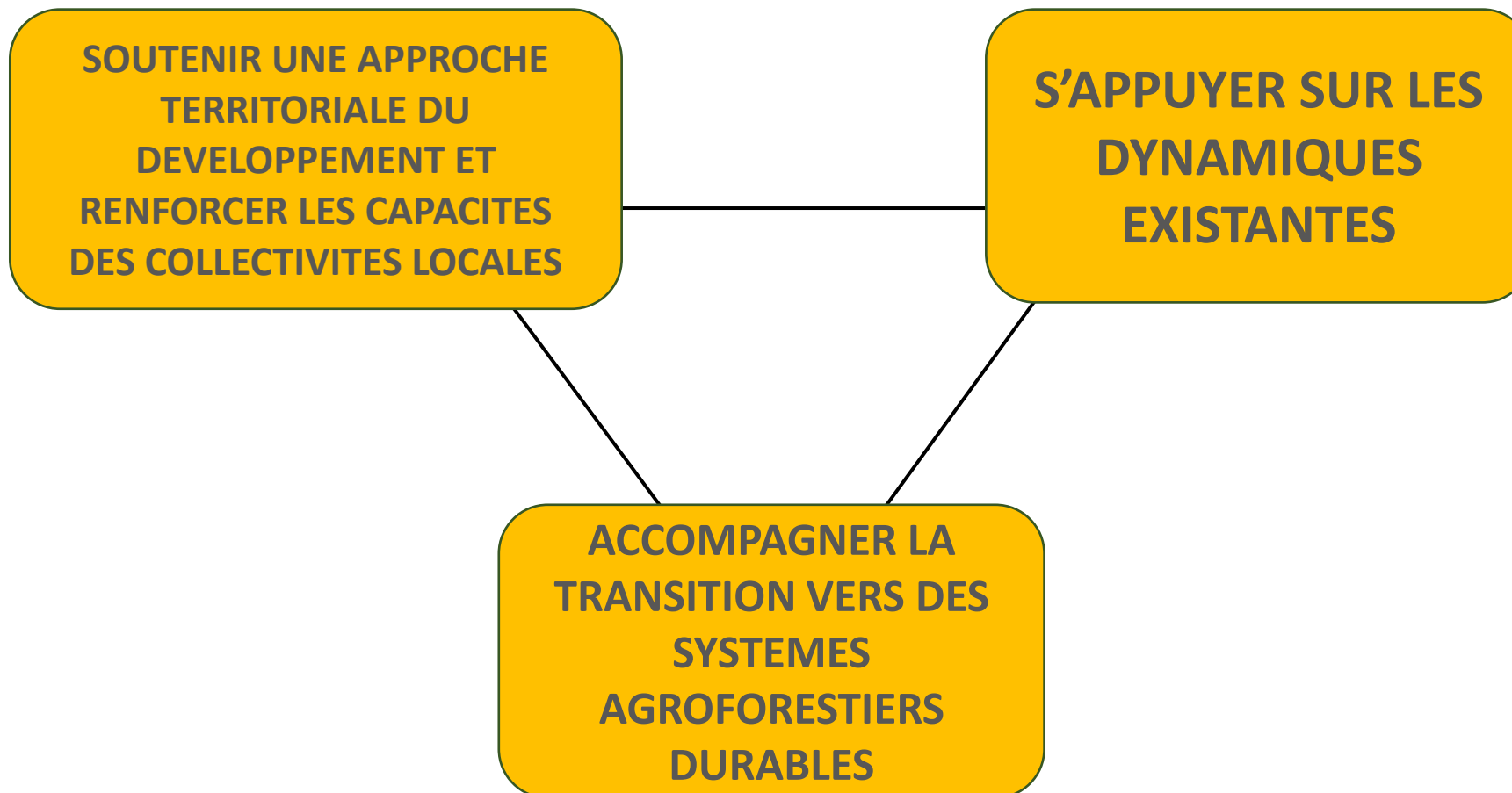
Résultats 2 : Des pratiques de gestion et de restauration des forêts communautaires, ainsi que des pratiques familiales et agricoles durables et respectueuses des espaces forestiers sont promues expérimentées et adoptées.

Résultat 3 : Les capacités des institutions et administrations publiques concernées par la gestion durable de l'espace forestier sont renforcées

Résultat 4 : Des instruments provinciaux, territoriaux et locaux de pilotage et de gestion durable du système agro forestier sont disponibles et utilisés.

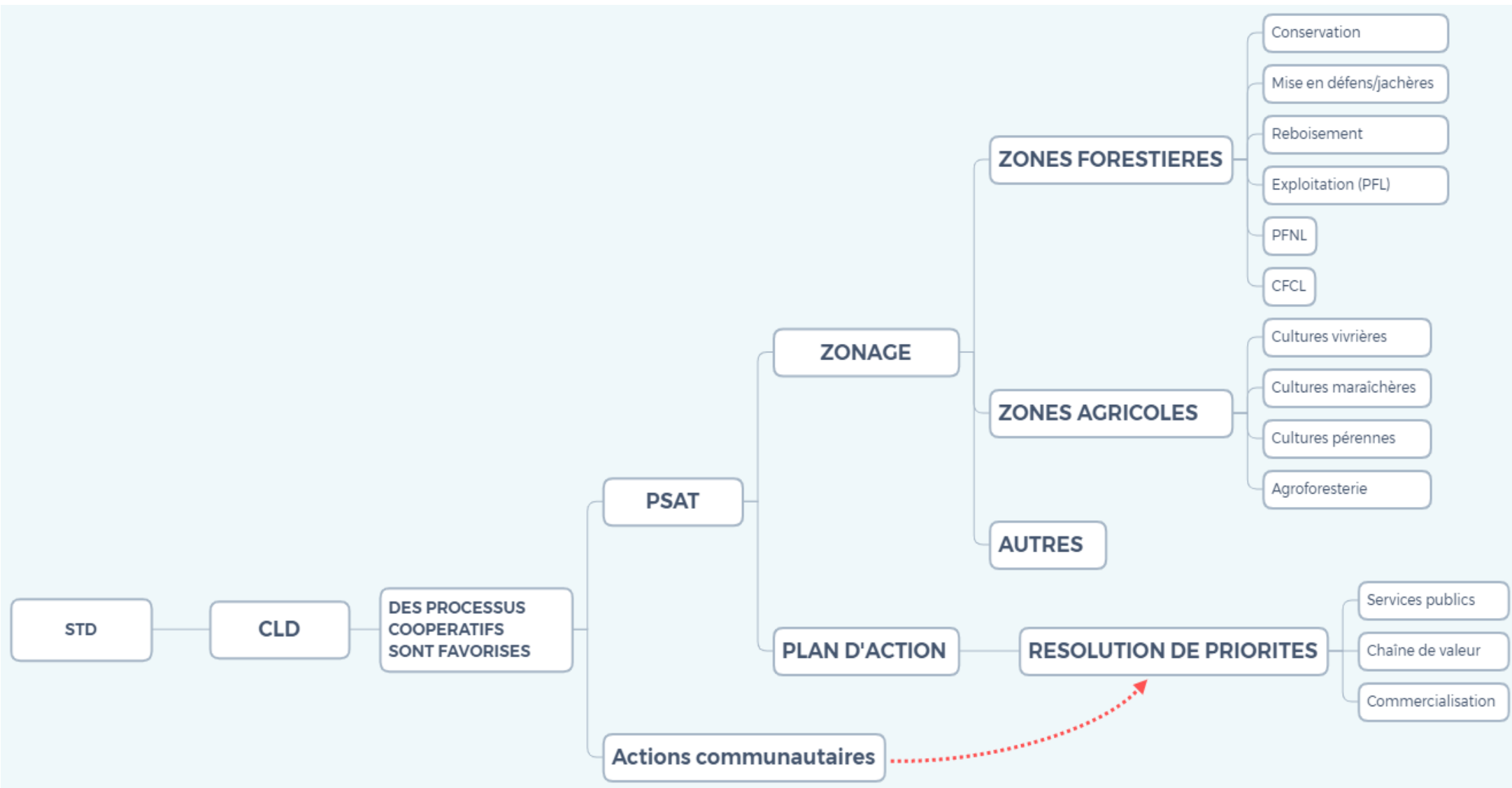


Axes Stratégiques





Chaîne de résultat





Objectifs de l'AP

Accompagnement des communautés vers des pratiques d'exploitation durable des principaux PFNL identifiés comme filières porteuses.

- Communautés et agents CPEDD maîtrisent les techniques de production durable des PFNL en question ;
- Mise en place de 3 unités de production pilotes par PFNL ;
- Mise en place de systèmes de commercialisation de ces PFNL.



Objectifs de l'AP – 3 LOTS

- **Lot 1** : Apiculture
- **Lot 2** : Myciculture
- **Lot 3** : Domestication des chenilles



Points d'attention

- Procédure simplifiée en 1e phase (Proposition complète) avec 3 lots (Apiculture, Myciculture et domestication de chenilles)
- Budget disponible: Lot 1: 45,000 € et Lot 2: 25, 000 € et Lot3: 40,000 €
- Date limite de dépôt proposition complète: 30/09/2021 **(Prolongation)**
- Possibilité de soumettre à tous les 3 lots (Chaque lot consistera à un dossier distinct)



3. Critères liés à la recevabilité du demandeur (Génériques aux 3 lots)

- Être un acteur privé sans but lucratif ou une fondation ou être une personne morale de droit privé dont la maximisation du profit ne constitue pas l'objectif prioritaire
- Être établi ou représenté en République Démocratique du Congo ;
- Être directement chargé de la préparation et de la gestion de l'action et non agir en tant qu'intermédiaire ;

NB: Destiné à des organisations locales (du pays où se déroule l'action) uniquement (pas de "succursales" d'organisations "étrangères")



3. Recevabilité du demandeur (lot 1 : Apiculture)

- 1^e expérience de mise en œuvre de projet d'apiculture en RDC et en particulier dans la Mongala ;
- 7 années d'expérience en apiculture moderne (formation, suivi et accompagnement des communautés) ;
- 1^e preuve de réalisation d'activités similaires dans la conduite d'un rucher depuis l'installation, la capture des abeilles jusqu'à la récolte et la conservation et/ou valorisation des sous-produits du miel ;
- 1^e preuve de réalisation d'activités similaires de suivi et accompagnement des communautés dans l'installation des sites apicoles ;
- 1^e expérience de mise en œuvre de projet faisant recours aux techniques de communication et d'animation des groupes composés d'adultes du monde rural.



3. Recevabilité du demandeur (lot 2 : Myciculture)

- 2 années d'expérience en Myciculture moderne (formation, suivi et accompagnement des communautés) ;
- 1^e preuve de réalisation similaire dans la conduite d'une unité de myciculture depuis l'installation jusqu'à la récolte des champignons et la conservation et/ou valorisation des sous-produits
- 1^e expérience de mise en œuvre de projet faisant recours aux techniques de communication et d'animation des groupes composés d'adultes du monde rural.



3. Recevabilité du demandeur (lot 3 : domestication des chenilles comestibles)

- 2 années d'expérience dans la domestication des chenilles comestibles (formation, suivi et accompagnement des communautés) ;
- 1^e preuve de réalisation similaire dans la conduite d'une unité de domestication des chenilles comestibles, depuis l'installation jusqu'à la récolte des chenilles et la conservation et/ou valorisation des sous-produits
- 1^e expérience de mise en œuvre de projet faisant recours aux techniques de communication et d'animation des groupes composés d'adultes du monde rural



4. Recevabilité de la proposition

- Action consistant à une série d'activités
- Durée: 6 à 12 mois
- Thèmes: Conduite de l'apiculture, de la myciculture et de la domestication des chenilles
- Zone Géographique: Mongala (Lisala, Bumba et Bongandanga)



4. Recevabilité de la proposition (Types d'actions)

- Renforcement de capacités des agents de la CPEDD et des acteurs identifiés via formations-action en apiculture/myciculture/culture des chenilles ;
- Coaching ou accompagnement des bénéficiaires directs au niveau des groupements ciblés ;
- Appui à la mise en place d'unités pilotes ;
- Appui à des systèmes de commercialisation.



4. Recevabilité de la proposition (Types d'activités)

Apiculture :

- Identification des opportunités de développement de la filière ;
- Formation-action des apiculteurs traditionnels et la Coordination Provinciale de l'Environnement et du Développement durable (CPEDD) et accompagnement à l'installation de ruchers pilotes ;
- Appui au traitement, au conditionnement, à la commercialisation et à la transformation du miel et de sous-produit du miel.



4. Recevabilité de la proposition (Types d'activités)

Myciculture :

- Identification des opportunités de développement de la filière ;
- Formation-action de bénéficiaires à identifier et des agents de la CPEDD ;
- Accompagnement à l'installation d'unités pilotes de production de champignons comestibles ;
- Appui au conditionnement et à la commercialisation des champignons.



4. Recevabilité de la proposition (Types d'activités)

Domestication des chenilles comestibles

- Identification des opportunités de développement de la filière ;
- Formation-action de bénéficiaires à identifier et des agents de la CPEDD ;
- Accompagnement à l'installation de sites pilotes de domestication des chenilles ;
- Appui au conditionnement et à la commercialisation des chenilles.



5. Evaluation et Sélection des demandes

- **Evaluation (en 3 étapes)**

1. Ouverture, vérification administrative, vérification de la recevabilité et évaluation des propositions

- **Critères d'évaluation : Qualité proposition, Budget et la capacité des demandeurs/60**

- **6/10 au critère 21 (pertinence de l'action) et 6/10 note globale=Présélectionné**

2. Documents justificatifs relatifs aux motifs d'exclusion

3. Analyse organisationnelle (Par Enabel)



5. Evaluation et Sélection des demandes (suite)

- **Comité d'évaluation avec possibilité appui des assesseurs**
- **Outils d'évaluation (cf. Annexe F2c)**
- **Liste de réserve**
- **Possibilité de faire recours.**



6. Calendrier indicatif réaménagé

	Date	Heure**
Date limite pour les demandes d'éclaircissements à l'autorité contractante	15 septembre 2021	-
Dernière date à laquelle des éclaircissements sont donnés par l'autorité contractante	20 septembre 2021	-
Date limite de soumission des propositions	30 septembre 2021**	16h00 (Kinshasa)
Demande certificats et pièces justificatives relatives aux motifs d'exclusion (voir 2.11 (2))	11 octobre 2021*	-
Réception certificats et pièces justificatives relatives aux motifs d'exclusion	22 octobre 2021*	-
Analyse organisationnelle des demandeurs dont la proposition a été présélectionnée	1 ^{er} -3 Novembre 2021*	-
Notification de la décision d'octroi et transmission de la convention de subsides	10 novembre 2021*	-
Signature de la convention de subsides par le bénéficiaire contractant	Au plus tard 15 jours après notification de l'octroi	-



7. DOCUMENTS A PREPARER

1. A remplir pour la première phase

- Annexe A : Dossier de demande de subsides (partie A : note conceptuelle)
- Annexe D : Fiche d'entité légale (format word)

2. A annexer à la note conceptuelle

- Statuts ou articles d'association du demandeur et des éventuels codemandeurs
- Rapport d'audit externe produit par un contrôleur des comptes agréé, certifiant les comptes du demandeur relatifs au dernier exercice financier disponible
- Copie des états financiers les plus récents du demandeur (compte de résultat et bilan du dernier exercice clos).



7. DOCUMENTS A PREPARER

1. A remplir pour la 2^e phase

- Annexe A : dossier de demande de subsides (partie b : proposition) (format word)
- Annexe B : budget (format excel)
- Annexe C : cadre logique (format word)

https://enabelbe-my.sharepoint.com/:f:/g/personal/willem_mbonekub_e_enabel_be/EomJPOxJmztDvH1fCOgaihQBUaVEfivQELMfgPZe6V2cLA?e=JB7vR1

2. **Ultérieurement (certificats et pièces justificatives relatives aux motifs d'exclusion) cf. évaluation proposition :**

- **Attestation fiscale et sociale vieille de moins d'une année**



8. QUESTIONS

